



Le Stade du Hainaut... Un Stade accessible à tous !



Existe-t-il une zone spécifique pour les personnes à mobilité réduite ?

Avec une vue imprenable sur la pelouse, les places pour les personnes à mobilité réduite sont toutes situées au niveau terrasse ce qui facilite grandement leur accès au Stade du Hainaut.

Vous souhaitez vous abonner au VAFC...Quelles sont les conditions ?

Une personne à mobilité réduite peut demander à bénéficier d'un abonnement gratuit*.

Son accompagnateur devra s'acquitter du tarif de la catégorie 6 (soit 95€).

Vous devrez vous munir de votre carte d'invalidité et de vos pièces d'identité.

**Dans la limite des places disponibles*

Où et comment réserver ma place pour une rencontre de championnat du VAFC ?

Les places PMR sont en ventes exclusivement au guichet de la billetterie du Stade du Hainaut le soir du match.

Lors de l'achat, une carte d'invalidité devra être présentée.

Chaque personne PMR peut être accompagnée d'une personne qui bénéficiera du tarif spécial de la catégorie Bleu ciel (tarif variant en fonction du match).

Sur quel parking stationner ?

-  Le parking P1 PMR capacité 11 places

Vous devrez présenter une carte de stationnement pour y accéder et laisser celle-ci à la vue des agents de sécurité.

Attention l'accès au parking PMR est sous réserve de disponibilité.